

# **Attitude du *Droit* face aux dictatures de Francisco Franco et d'Adolf Hitler, 1933-1939**

Mélissa Lavictoire

*Département d'histoire*

*Université Laurentienne (Sudbury, Ontario)*

Durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, survient un nouveau phénomène qui bouleverse l'Europe. La montée des dictatures fasciste et nazie est ressentie, non seulement dans les pays européens, mais à l'échelle mondiale. Les origines du fascisme peuvent être retracées dans l'Italie de Benito Mussolini. En effet, le fascisme est né en 1919 au sein d'un groupe nommé « Faisceaux italiens de combat », qui a permis à Mussolini d'accéder au pouvoir. Bien que le fascisme puisse être attribué à Mussolini, c'est Adolf Hitler qui a vraiment réussi à en faire une véritable idéologie.

Au cours des années trente, le nom d'Adolf Hitler est devenu synonyme de l'idéologie fasciste. En effet, la dictature qu'Hitler a réussi à instaurer en Allemagne a souvent été utilisée comme modèle par d'autres chefs. Au début de cette décennie, l'Allemagne, comme plusieurs autres pays, est victime d'une instabilité économique considérable. Cette instabilité ainsi que la mort du président Paul von Hindenburg viennent faciliter la montée au pouvoir d'Hitler qui devient chancelier le 30 janvier 1933. Après cette date, l'Allemagne connaît une histoire turbulente, marquée par des événements à l'échelle mondiale.

Néanmoins, même si son régime est souvent vu comme le modèle du fascisme, Hitler n'a pas été le seul à réussir à exercer un contrôle complet sur son pays. L'Espagne est, elle aussi, victime d'une dictature, mais, contrairement à l'Allemagne, le fascisme espagnol résulte d'une longue guerre civile qui a fortement secoué la structure de l'État. Après plusieurs longues batailles, le général Francisco Franco réussit à prendre le contrôle de l'Espagne. Le 1<sup>er</sup> avril 1939, il en devient le chef, titre qu'il détiendra jusqu'à sa mort, le 20 novembre 1975.

Au Canada, les médias ont suivi de très près les événements qui se sont déroulés dans les pays européens. Les journaux tant anglophones que francophones ont commenté et critiqué à maintes reprises les grands événements en Espagne. Les journalistes canadiens ont accordé une attention toute particulière à la situation en Allemagne et en Espagne ainsi qu'aux dictateurs de ces deux pays.

C'est pour cette raison que nous nous sommes intéressée à l'étude des opinions des Canadiens français vis-à-vis de la montée du fascisme en Allemagne et en Espagne de 1933 à 1939. À l'aide d'une analyse des éditoriaux et des brèves publiés dans le journal *Le Droit*, nous cherchions surtout à vérifier si les Canadiens français étaient particulièrement prédisposés à appuyer les idéologies fascistes au cours des années trente.

Nous proposons que les Canadiens français avaient une attitude assez favorable à l'égard de Francisco Franco parce que celui-ci était un chef catholique et qu'il essayait de renforcer le catholicisme en Espagne. Même si Franco a mené une guerre civile dans le pays et a réussi à y installer une dictature, *Le Droit* n'a jamais vraiment critiqué la dictature de Franco. Il y a même lieu de croire que le journal a appuyé son régime.

À l'inverse, les Canadiens français étaient contre Hitler au tout début de son régime en raison de son radicalisme et du fait qu'il avait choisi de s'en prendre aux Allemands catholiques. En effet, Hitler n'avait aucune tolérance pour les groupes religieux, y compris les catholiques. Par conséquent, les Canadiens français, eux-mêmes catholiques, ont vite véhiculé des opinions négatives envers l'Allemagne, opinions que *Le Droit* a clairement exprimées dans ses textes.

Cette attitude des Canadiens français reflète l'idéologie clérico-nationaliste mise de l'avant par les élites. Nous pouvons aussi dire que, durant les années trente, la minorité canadienne de langue française était à la recherche d'un « chef », de quelqu'un qui serait en mesure de mener le peuple au travers des moments difficiles et qui serait capable de le transformer en un peuple fort et égal aux Canadiens anglais. Le présent travail cherche ainsi à démontrer que les Canadiens français ont été très tolérants envers le chef fasciste espagnol puisqu'il était de foi catholique et souhaitait maintenir le catholicisme dans son pays.

## Méthodologie

Nous avons choisi *Le Droit*, quotidien d'Ottawa, comme source primaire, parce qu'il s'agit d'un journal canadien-français qui véhicule une forte idéologie catholique. Il est donc fort probable que le journal reflète une idéologie clérico-nationaliste qui peut nous permettre d'appuyer et de renforcer notre hypothèse. Évidemment, l'analyse aurait pu se faire à l'aide du *Devoir*, un journal de Montréal dont s'inspire le quotidien d'Ottawa, mais nous voulions étudier un journal canadien-français à l'extérieur du Québec. Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons choisi *Le Droit*.

Nous avons dépouillé *Le Droit* de façon systématique grâce à l'utilisation de microfilms, et ce, pour la période débutant en janvier 1933 et se terminant en décembre 1939. Nous nous sommes concentrée sur ces années pour des raisons très spécifiques. Premièrement, 1933 correspond à l'année où Adolf

Hitler devient chancelier d'Allemagne, puis président du Reich suite à la mort du président Paul von Hindenburg. À partir du 30 janvier 1933, Hitler prend le pouvoir et exerce sa dictature sur l'Allemagne. Notre recherche s'arrête en 1939, année correspondant au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, de même qu'à la fin de la Guerre d'Espagne qui permet au général Franco de prendre le pouvoir en Espagne. Notre recherche porte donc sur une période de sept ans, période que nous jugeons suffisamment longue pour recueillir des articles permettant de bien saisir les opinions véhiculées par le journal.

Au début de notre recherche, nous avons limité notre étude à la une et à la page éditoriale, correspondant à la troisième page du journal contenant aussi des brèves. Nous étions à la recherche d'articles qui portaient sur quatre pays touchés par la montée au pouvoir des dictateurs, c'est-à-dire l'Allemagne d'Adolf Hitler, l'Italie de Benito Mussolini, le Portugal d'Oliveira Salazar et l'Espagne de Francisco Franco. Toutefois, une fois la recherche terminée, il est devenu évident qu'il y avait peu d'articles sur les questions italienne et portugaise. Très peu d'articles traitaient seulement du régime italien et lorsqu'ils le faisaient, ils ne parlaient que de la relation entre Mussolini et Hitler. Dans le cas du Portugal, nous avons trouvé à peine une dizaine d'articles sur ce pays dans les sept années retenues. Ce petit nombre d'articles ne permettant pas de dresser un portrait complet de la perception du régime fasciste au Portugal, nous nous sommes arrêtée principalement sur la dictature d'Adolf Hitler en Allemagne et sur celle de Francisco Franco en Espagne. Nous mentionnerons néanmoins l'Italie et le Portugal à quelques reprises.

De plus, nous avons fait le choix de mettre de côté la une du journal et de nous limiter à l'analyse de la page éditoriale. Il est important de noter que nous avons aussi regardé les brèves qui se trouvent sur cette page<sup>1</sup>. Ce choix est justifié par le fait que la une souligne simplement les événements importants qui se passent en Allemagne et en Espagne. De plus, le choix des événements présentés en première page est un choix éditorial. Donc, en général, les événements qui s'y trouvent se retrouvent aussi à la page éditoriale. Comme nous étions à la recherche des opinions que le journal cherchait à transmettre à ses lecteurs face aux dictatures de Franco et d'Hitler, nous avons jugé plus facile de les trouver à la page éditoriale.

---

<sup>1</sup> Les brèves sont rarement utilisées lors d'analyse de journaux, cependant, pour ce travail, il semble important de les prendre en considération. Gaudreau et Tremblay (2003) affirment que « l'analyse des brèves signale une attention considérable à la question internationale, parallèlement à un traitement fréquent des événements disparates de la scène locale, régionale et nationale » (p. 62).

## Description de la source

Afin de bien comprendre les raisons pour lesquelles nous avons choisi d'utiliser cette source, il est important d'étudier le contexte du journal. L'idée de la création d'un journal catholique français s'est présentée en 1910 lorsque 1 200 personnes se sont réunies afin de discuter de questions politiques et culturelles de l'Ontario. L'année 1913 nous place au moment de l'adoption du Règlement 17, lequel suscite de grandes tensions entre les anglophones et les francophones. Nous sommes donc dans un contexte de crise entre les deux groupes linguistiques, ce qui explique le besoin d'un journal de ce genre.

Au cours des sept années retenues, nous avons recueilli plusieurs éditoriaux, de même que des articles sur la page éditoriale appelés « brèves ». Les brèves se retrouvent à côté de l'éditorial principal et, la plupart du temps, ce sont des extraits d'autres journaux que *Le Droit* reproduit afin d'appuyer ses opinions et ses idées. Les brèves sont des chroniques régulières dans le journal et portent des noms différents, comme *Au jour le jour* et *À travers les journaux*. Le tableau ci-dessous indique clairement le nombre d'éditoriaux et de brèves qui portent sur l'Allemagne et sur l'Espagne entre 1933 et 1939.

**Tableau 1**  
**Éditoriaux et brèves du *Droit* selon les pays à l'étude**

Pays	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	Total
Espagne	1	1	–	13	8	11	6	40
Allemagne	4	2	4	6	7	15	18	56
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>96</b>

Comme nous pouvons le constater, seulement deux éditoriaux ont été écrits sur l'Espagne avant 1936, le premier en date du 20 février 1936 et signé par Charles Gautier. Ceci s'explique par le fait que la Guerre d'Espagne ne débute qu'en juillet 1936. Il n'est donc pas surprenant que *Le Droit* ne se soit pas intéressé à la question espagnole avant 1936.

## Historiographie

La période de l'entre-deux-guerres a donné naissance à une foule d'ouvrages qui traitent de la montée de l'idéologie fasciste dans les pays européens<sup>2</sup>. Les

<sup>2</sup> Voir Robert O. Paxton, *Le Fascisme en Action*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 435 p.; Pierre Milza, *Les Fascismes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1985, 504.

spécialistes se sont beaucoup penchés sur cette question durant la période qui nous intéresse, soit de 1933 à 1939. Les dictatures ont réussi à s'implanter dans plusieurs pays européens; cependant, c'est le cas de l'Allemagne et de l'Espagne et c'est l'attitude des Canadiens français telle que présentée dans *Le Droit face à ces deux pays* qui attirent notre attention.

Heureusement, un nombre considérable d'ouvrages traitent de la question espagnole et des attitudes des Canadiens français face à celle-ci<sup>3</sup>. Par contre, dans le cas de l'Allemagne, il existe beaucoup moins d'ouvrages qui discutent uniquement de la perception des Canadiens français envers le régime d'Hitler et du parti nazi<sup>4</sup>.

Afin d'être en mesure de bien comprendre les raisons derrière les attitudes des Canadiens français, il est important de bien saisir le nationalisme et le clérico-nationalisme, très présents au Canada français durant cette période. Évidemment, lorsque nous discutons de ces termes, il est essentiel de s'arrêter quelque peu sur la pensée de l'abbé Lionel Groulx, laquelle permet d'obtenir un bon aperçu du nationalisme de même que du phénomène du « culte du chef ».

Spécialiste de cette question<sup>5</sup>, Groulx demeure une personnalité incontournable lorsqu'il s'agit de discuter de la question du nationalisme canadien-français. Cependant, sa pensée demeure un sujet assez controversé. Elle n'est pas acceptée par tous les intellectuels, et certains refusent même de la prendre en considération.

Quoi qu'il en soit, Groulx s'est arrêté plusieurs fois sur la nécessité d'avoir un chef au Canada français. Selon lui, la présence d'un chef représentait la seule façon par laquelle les Canadiens français réussiraient à surmonter les périodes difficiles et à traverser la période sombre des années trente.

Nous pouvons croire que Groulx souhaitait instaurer une dictature au Canada français, mais comme l'affirme André-J. Bélanger (1974),

[...] le sens de l'expression dictature telle que l'entend Groulx à l'époque où il l'employait était, il faut en convenir, beaucoup moins chargé qu'au cours de l'après-guerre où le mussolinisme, l'hitlérisme et un peu plus tard le stalinisme ont donné à ce mot une acception nettement péjorative (p. 239).

<sup>3</sup> Voir, entre autres, Carolyne Desy, *Discours hégémonique et contre-discours sur la Guerre d'Espagne dans le Québec des années trente*, Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1999, 229 p.; Catherine Pomeyrols, « Le Devoir et la Guerre d'Espagne : les usages de la référence française », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, no3 (hiver 2005), p. 346-387; Mary Biggardpek, *Red Moon Over Spain: Canadian Reaction to the Spanish Civil War, 1936-1939*, Toronto, University of Toronto Press, 1975, 157 p.

<sup>4</sup> Paul M. Gareau (1992) consacre une attention particulière au cas du fascisme allemand de même qu'à la question espagnole.

<sup>5</sup> Voir, entre autres, Lionel Groulx, *Pourquoi nous sommes divisés*, Montréal, Éditions de L'Action nationale, 1943, 42 p.; *Mes Mémoires*, 4 volumes, Montréal, Fides, 1970-1974; Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Édition Hurtubise, 2004, 452 p.

Toutefois, au Canada français, il y avait une certaine admiration pour les chefs européens. On faisait l'« éloge du fascisme et de ses représentations, une admiration pour des “chefs” comme Mussolini, Franco ou Pétain [...] » (Linteau *et al.*, 1986, p. 120). À cette fin, le « culte du chef », selon la pensée de Groulx, est étroitement lié au nationalisme. Ces deux phénomènes sont en vérité inséparables.

Dans le Québec tel que rêvé par les nationalistes, tous seraient catholiques, Canadiens-français de sang et de langue, et respectueux des élites religieuses et intellectuelles. Cette vision se traduit par le culte du chef, l'attente d'un Mussolini ou d'un Dolfuss<sup>6</sup> qui incarnerait l'essence de la nation et lui dicterait les voies de son avenir [...] (Linteau *et al.*, 1986, p. 119).

Malgré tout, il est possible d'affirmer que le nationalisme présent parmi les Canadiens français s'explique simplement par le désir d'assurer leur survie comme peuple.

[Le] nationalisme traditionaliste tend à voir les Canadiens-français comme un peuple — une « race », dit-on alors — dont la spécificité, voire la supériorité, provient d'abord de leur attachement aux traditions reçues du passé : origine française paysanne, langue, religion, ainsi qu'aux institutions vouées à la conservation de cet héritage : famille, paroisse et vie rurale (Linteau *et al.*, 1986, p. 114).

Le catholicisme est habituellement inséparable du nationalisme. C'est la raison pour laquelle nous parlons généralement de l'idéologie cléricalo-nationaliste. L'historien Paul-André Linteau affirme que « le prestige et l'influence de ce nationalisme reposent sur le fait qu'il a été largement pris en charge par l'Église catholique. C'est pourquoi maints auteurs utilisent à son sujet l'expression de cléricalo-nationalisme » (Linteau *et al.*, 1986, p. 114). Les Canadiens français n'étaient intéressés qu'à un chef catholique. Ils croyaient que la réponse se trouvait dans la religion. Grâce à l'essor de la religion, les Canadiens français seraient renforcés et en mesure de mener le combat contre les Canadiens anglais.

Le nationalisme a beaucoup été étudié durant les cinquante dernières années. Plusieurs historiens se sont penchés sur cette question afin de connaître ses origines et ses caractéristiques<sup>7</sup>. Toutefois, ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur une seule définition du terme « nationalisme »; il existe donc plusieurs façons de le définir.

Certains historiens canadiens-français croient que les valeurs fondamentales du nationalisme sont « l'exaltation de la spécificité du peuple

<sup>6</sup> Engelbert Dollfuss a été chancelier de l'Autriche de mai 1932 à juillet 1934.

<sup>7</sup> Voir Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1986, 212 p.; Michel Sarra-Bournet, dir., *Les Nationalismes au Québec du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 79-117.

et la volonté d'assurer sa survivance et son épanouissement » (Linteau *et al.*, 1986 : p. 114). Par contre, tous sont d'accord pour affirmer que le nationalisme a pris son élan après la Première Guerre mondiale et durant la période de la Grande Dépression. En effet, ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que l'identité canadienne-française a véritablement connu son essor au Canada.

Plusieurs études se sont arrêtées sur les questions allemande et espagnole au cours de la période étudiée, notamment quelques thèses de maîtrise et de doctorat qui peuvent faciliter notre recherche. Le mémoire de maîtrise de Paul M. Gareau (1992) demeure entre autres un ouvrage indispensable pour examiner le rapport entre le nationalisme canadien-français et les questions espagnole et allemande. Gareau tente de vérifier, à l'aide du journal *Le Devoir*, si les historiens ont raison « d'associer l'idéologie fasciste avec celle du nationalisme traditionnel » (1992 : p. 1). Il affirme que dans le cas de l'Allemagne, dès le début de la montée du pouvoir du parti nazi, *Le Devoir* perçoit le nazisme comme une menace pour la paix en Europe (1992 : p. 197). À l'inverse, lorsqu'il s'agit de l'Espagne, le journal voit Franco comme le « défenseur du Bien (le catholicisme) contre le Mal (le communisme) » (1992 : p. 198). Gareau affirme que *Le Devoir* a appuyé le général Franco et il n'est pas surprenant de constater que *Le Droit* ait adopté la même position.

Par ailleurs, la thèse de doctorat de Carolyne Desy (1999) traite de la question espagnole dans les journaux suivants : *Le Devoir*, *La Patrie*, *La Presse* et *Le Canada*. Elle utilise les éditoriaux afin de démontrer la présence du courant cléric-nationaliste au Canada français. Elle affirme qu'en effet, le cléric-nationaliste est très bien reflété dans ces journaux à l'époque.

Il est important de noter que plusieurs travaux ont été réalisés à l'aide de journaux. L'article de Catherine Pomeyrols (2005) ne traite pas de l'information véhiculée dans les journaux au sujet de la guerre d'Espagne, mais de la façon par laquelle les journaux québécois ont emprunté l'information des journaux français afin de transmettre certains messages. Elle précise que « la guerre d'Espagne est ici aussi conçue comme un outil d'analyse, un révélateur d'attitudes » (p. 350). En effet, les journaux québécois, plus précisément *Le Devoir*, ont utilisé des extraits d'articles de journaux français afin de tenter de présenter la guerre d'Espagne sous un aspect positif en cachant tous les côtés négatifs rattachés à cette guerre civile.

Dans le même ordre d'idées, l'historienne Mary Biggardpek a utilisé les journaux canadiens de langues française et anglaise afin d'examiner les réactions par rapport à la guerre d'Espagne. Elle affirme que « les publications canadiennes [que j'ai] examinées correspondent à deux catégories : celles qui sont anti-loyalistes et qui appuient Franco, bien qu'à des degrés différents, et celles qui sont loyalistes sans équivoque » (1988 : p. 10, traduction libre). Elle procède ensuite à la classification d'une liste de journaux dans ces deux

catégories, ceux qui appuyaient Franco et ceux qui étaient contre. Il est important de souligner que *Le Droit* et *Le Devoir* tombent tous les deux dans la catégorie des journaux qui appuient le général Franco.

Quoi qu'on en dise, jusqu'à présent, aucune recherche n'a été faite sur l'opinion des Canadiens français à l'extérieur du Québec au sujet de la montée du fascisme en utilisant le journal *Le Droit*. Cependant, des études ont été faites à l'aide du journal *Le Devoir* et, comme nous le savons, *Le Droit* et *Le Devoir* véhiculent habituellement une même idéologie. En fait, *Le Droit* emprunte très souvent des articles du *Devoir*.

### Attitude du *Droit* face à Franco

Avant 1936, très peu d'articles trouvés dans *Le Droit* traitent de la question espagnole. Ceci s'explique facilement par le fait qu'avant le déclenchement de la Guerre civile d'Espagne en juillet 1936, les événements qui se déroulent en Espagne ont très peu d'importance pour *Le Droit*. Entre 1933 et 1935, seul deux éditoriaux portent sur l'Espagne. Les éditoriaux qui y sont publiés durant les premières années sont généralement objectifs et cherchent simplement à souligner les événements importants qui se déroulent en sol espagnol.

Toutefois, il est important de noter que le journal mentionne déjà à plusieurs reprises la situation des catholiques en Espagne. En effet, l'éditorial du 7 juin 1933<sup>8</sup> comprend un avertissement du Pape Pie XI, lequel, après avoir étudié à fond la situation de l'Espagne, émet une liste d'accusations contre la république espagnole. Entre autres choses, le Pape souligne qu'un des plus grands dangers repose sur le fait que l'Église et l'État ont été séparés dans ce pays. Il affirme que cette séparation est une très grave erreur. Il est important de noter que *Le Droit* suit de près la pensée du Pape et publie fréquemment ses discours.

Au cours de l'année 1934, *Le Droit* ne publie qu'un éditorial sur la situation espagnole, ce sujet préoccupant peu le journal. Cependant, cet éditorial présente des atrocités commises par les républicains espagnols. On y raconte que plusieurs civils ont été torturés et, par la suite, assassinés. L'accent est placé non sur la torture et sur le meurtre des civils, mais plutôt sur les crimes commis contre un grand nombre de prêtres. Dès 1934, il est clair que *Le Droit* s'intéresse surtout à la situation et au sort des catholiques plutôt qu'à toute autre chose. Le journal perçoit cette situation comme un conflit entre catholiques et laïcs et non comme un conflit entre deux groupes sociopolitiques qui recherchent le pouvoir du pays.

Ce n'est qu'à la suite des élections du 16 février 1936 que *Le Droit* commence réellement à se préoccuper des événements qui se déroulent

---

<sup>8</sup> Léopold Richer, « Les Événements de l'Espagne », *Le Droit*, 7 juin 1933, p. 3.



en Espagne. Une grande inquiétude se manifeste quant à la pertinence des élections. L'éditorial du 20 février 1936<sup>9</sup> porte sur la victoire du parti de gauche, nommé le « Front Populaire ». Charles Gautier affirme que ce parti politique est appuyé par les socialistes et les communistes et que ces derniers sont « antireligieux et antisociaux<sup>10</sup> ». Selon le journal, l'avenir de l'Espagne est inquiétant, car le pays est sous la direction d'un parti politique très menaçant. Dès lors, nous pouvons voir clairement que le journal véhicule déjà une certaine crainte face à l'élimination du catholicisme au pays.

La semaine suivante, le journal affirme que, depuis la victoire du Front Populaire aux élections de février, plusieurs personnes ont fui le pays pour se réfugier en France, tandis que des révolutionnaires espagnols, exilés, retournent en Espagne. *Le Droit* souligne que le désordre règne maintenant dans le pays. En effet, « c'est la victoire plus accentuée vers l'anticléricalisme, la trahison des vieilles traditions espagnoles<sup>11</sup> ». Cette idée mise de l'avant compare la situation de l'Espagne à celle de la Russie avant la révolution bolchévique pour ensuite dire que l'intolérance envers les catholiques mènera sûrement à l'anarchie complète. En effet, un article du 27 février 1936 déclare que si l'anarchie s'installe en Espagne, le pays deviendra vite communiste<sup>12</sup>.

Quelques mois plus tard, soit en avril 1936, la question de la révolution est encore un sujet qui est fortement discuté dans le journal. On s'inquiète de ce que l'Espagne deviendra possiblement « le deuxième pays d'Europe à être bolchevisé<sup>13</sup> ». On rapporte que durant le mois précédant les élections du 16 février, 51 personnes ont été tuées, 194 blessées et que 16 églises et 11 couvents ont été incendiés. Nous pouvons voir clairement que le sort de l'Église catholique occupe une place prédominante dans le journal. En juillet, l'Espagne est encore en pleine révolution et la religion en est l'une des plus grandes victimes : des centaines de prêtres sont assassinés et plusieurs églises et monastères sont brûlés. *Le Droit* affirme que « les communistes dirigent leurs coups les plus terribles contre la religion » et que « l'Espagne, pays d'un catholicisme ardent et démonstratif, menace de devenir comme le Mexique, un château fort de l'athéisme<sup>14</sup> ».

Jusqu'alors, *Le Droit* ne s'est pas vraiment prononcé sur les adversaires du Front Populaire. Il condamne simplement ce parti en disant de celui-ci qu'il est antireligieux et que sa présence mènera l'Espagne au communisme.

---

<sup>9</sup> Charles Gautier, « Les Élections espagnoles », *Le Droit*, 20 février 1936, p. 3.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> Charles Gautier, « La Situation en Espagne », *Le Droit*, 24 février 1936, p. 3.

<sup>12</sup> « Le Résultat en Espagne », *L'Événement*, cité dans *Le Droit*, 27 février 1936, p. 3

<sup>13</sup> Charles Gautier, « L'Espagne en marche vers la révolution », *Le Droit*, 25 avril 1936, p. 3.

<sup>14</sup> Léopold Richer, « En Espagne », *Le Droit*, 29 juillet 1936, p. 3.

Ce n'est qu'en août 1936 que le journal mentionne pour la toute première fois le général Franco. Gautier écrit « qu'un combat décisif est engagé entre les deux Espagne, entre l'ordre et l'anarchie, entre la civilisation et le bolchevisme<sup>15</sup> ». Le général Franco, selon le journal, correspond à l'ordre et à la civilisation. Dans le même ordre d'idées, *Le Droit* affirme que la seule façon par laquelle l'Espagne pourrait retrouver l'ordre serait que Franco, à l'aide de ses troupes, réussisse à prendre le pouvoir. Avec Franco à la tête du pays, la stabilité serait assurée. Le journal place tout son espoir entre les mains de Franco. Sans ce dernier, les catholiques espagnols n'ont aucune chance de sortir de cette révolution. Si Franco ne réussit pas à prendre le pouvoir, « on peut estimer que l'Église sera du coup rayée de la surface de l'Espagne et qu'il se produira en Espagne quelque chose d'analogue à ce qui s'est produit en Russie<sup>16</sup> ». Ceci démontre clairement que le journal est en faveur de la présence d'un chef dans la mesure où celui-ci est catholique.

Pour le journal, Franco est important parce qu'à ce moment-là, l'Espagne est sous contrôle d'un gouvernement non élu par suffrage universel. Ce gouvernement est maintenu au pouvoir par des troupes armées qui sont prêtes à tout pour y demeurer. En plus d'être totalitaire, le gouvernement est de caractère antireligieux et cherche à éliminer tout aspect de la religion catholique.

Comme stratégie, Franco s'est beaucoup servi du caractère religieux afin de nouer des alliances et d'obtenir le soutien et l'appui de pays étrangers. Dans l'un de ses discours, il affirme souhaiter « rebâtir une Espagne catholique et impériale. Rien n'arrêtera notre croisade pour Dieu et pour la patrie<sup>17</sup> ».

Comme nous l'avons vu jusqu'à maintenant, *Le Droit* fait montre d'une grande admiration pour le général Franco. On le perçoit comme celui qui défendra l'Espagne de l'ennemi communiste et qui restaurera la place de l'Église catholique dans le pays. Cependant, dès janvier 1937, soit six mois après le début de la Guerre civile, une vague de doute contre Franco commence à être ressentie en Espagne. Certains croient que Franco cherche simplement à instaurer un régime totalitaire et qu'une fois au pouvoir, l'Église catholique n'aura aucune place et aucun privilège particulier en Espagne. On croit que Franco utilise l'aspect de la religion comme une façon d'obtenir la confiance et l'admiration des catholiques du monde entier. Le journal ne partage pas cette opinion. Selon lui, Franco cherche à obtenir le pouvoir en Espagne afin de rebâtir le pays. En effet, dès qu'apparaît cette vague d'idéologie, *Le Droit* s'empresse de défendre Franco. Le journal utilise plusieurs éditoriaux afin

<sup>15</sup> Charles Gautier, « L'Insurrection en Espagne », *Le Droit*, 6 août 1936, p. 3.

<sup>16</sup> Charles Gautier, « Dictature ou Révolution? », *Le Droit*, 29 août 1936, p. 3.

<sup>17</sup> Charles Gautier, « La Situation en Espagne », *Le Droit*, 22 décembre 1936, p. 3.

d'accuser ceux qui doutent des intentions du général et ne se gêne pas pour les attaquer féroce­ment.

[...] mais que des catholiques qui croient encore à la valeur des réalités chrétiennes sèment ainsi le doute dans les esprits et tournent le dos aux défenseurs de la civilisation, nous nous demandons quels sentiments les animent et quelles fins ils veulent servir. Ce n'est certes pas leur politique de bras croisés et d'indifférence qui mettra fin au conflit espagnol et meta­ra l'ennemi commun<sup>18</sup>.

À la lumière de cet extrait d'éditorial, nous pouvons voir nettement que *Le Droit* perçoit l'engagement de Franco dans la Guerre civile espagnole comme une lutte d'idéologies : le bien contre le mal, les vieilles traditions contre la destruction des anciennes mœurs. Il s'agit d'une « vraie croisade pour la religion catholique<sup>19</sup> ». Ceci dit, *Le Droit* encourage tous les catholiques canadiens-français, de même que les catholiques du monde entier, à se placer derrière le général Franco et à ne pas douter de ses intentions. Selon le journal, un bon catholique doit « accorder son entière sympathie [à la cause de Franco]<sup>20</sup> ». Pour le journal, Franco est le seul à pouvoir améliorer le sort de l'Espagne; sans lui, l'Espagne n'a aucune chance de survivre.

À maintes reprises, le journal utilise des discours et des citations du pape Pie XI afin de renforcer la pensée catholique et le rôle de celle-ci dans la lutte pour le pouvoir en Espagne. Pendant sa papauté, Pie XI dénonce à plusieurs reprises le nazisme de même que le communisme. Il se prononce aussi beaucoup sur le conflit espagnol et sur la présence du communisme dans les pays européens. Selon lui, le conflit espagnol en est un « des forces de l'ordre et de la religion contre l'athéisme communiste<sup>21</sup> ». Cette citation indique que le journal utilise le Pape comme argument d'autorité afin d'imposer son opinion à l'ensemble de la population canadienne-française.

Il est évident que le journal se préoccupe abondamment de la menace du communisme qu'il voit non seulement comme une menace pour l'Espagne, mais aussi pour tous les pays. Or, une grande majorité des articles qui paraissent dans le journal dès l'année 1936 traitent de la question communiste. En gros, on croit que si les catholiques sont vaincus en Espagne, le communisme sera imposé à la population espagnole dans le but d'obtenir la totalité du pouvoir au pays.

Vers la fin de 1937, la grande majorité des articles portent encore sur la lutte du communisme contre la force militaire de Franco. À plusieurs reprises, *Le Droit* associe le communisme à la haine de tout aspect religieux. Selon le

<sup>18</sup> Charles Gautier, « La Cause que défend le général Franco », *Le Droit*, 9 janvier 1937, p. 3.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Charles Gautier, « Les Événements d'Espagne », *Le Droit*, 19 janvier 1937, p. 3.

<sup>21</sup> « Ce qui se passe en Espagne », *Le Droit*, 17 avril 1937, p. 3.

journal, il n'y a jamais eu pire attaque contre le catholicisme que la Guerre civile espagnole. Comme le conflit cherche à anéantir complètement l'Église catholique dans le pays, le journal juge la situation en Espagne beaucoup plus grave que celle en Russie.

Nous devons nous rappeler qu'à plusieurs reprises, *Le Droit* compare les situations espagnole et soviétique. Or, même si l'Église catholique n'a jamais vraiment voulu un conflit de cette ampleur, les catholiques n'ont pas de choix autre celui de s'allier afin de combattre l'ennemi communiste dans le but de restaurer le catholicisme en sol espagnol. Sans cette lutte, il est fort probable que le catholicisme disparaisse à tout jamais d'Espagne.

De plus, le journal cherche à ajouter de l'importance à cette guerre civile afin de démontrer qu'elle n'affecte pas seulement les catholiques espagnols, mais ceux du monde entier. En effet, *Le Droit* souligne que Franco ne combat pas seulement pour l'avenir de l'Espagne, mais pour l'avenir de tous les catholiques. Sans ce combat, l'avenir de l'Église est incertain. Comme le précise le journal, « ce qui est en jeu dans ces luttes, c'est l'avenir de l'Église catholique et de la civilisation qu'elle a fondée, car ce n'est pas seulement pour l'Espagne catholique et traditionnelle que vos héros sont tombés!<sup>22</sup> ». Il ne s'agit donc pas seulement d'une attaque contre le catholicisme, mais d'une attaque directe contre Dieu. Le journal cherche ainsi à faire en sorte que le public éprouve un sentiment de compassion et appuie le parti catholique.

La propagande marxiste est une autre des grandes préoccupations du journal, qui en fait l'objet de ses éditoriaux. En effet, les loyalistes ont beaucoup utilisé la propagande dans le but de convaincre le public que leurs intentions étaient honorables et obtenir leur appui. À plusieurs reprises, ils ont même envoyé des représentants au Canada afin d'essayer de convaincre les Canadiens qu'il n'existe aucun problème en Espagne. La presse a vite dénoncé cette propagande. Dans une brève publiée le 9 octobre 1937<sup>23</sup> se trouve le témoignage de Jane Anderson, citoyenne américaine ayant vécu en Espagne pendant 34 ans. Elle a été emprisonnée pendant presque deux mois dans une prison de Madrid sous le régime des loyalistes. Une fois libre, elle a dénoncé sévèrement ce régime et a souligné que l'Espagne loyaliste se retrouve sous les ordres des Soviétiques. *Le Droit* met fin à cet article en disant que ce qui se déroule en Espagne est exactement ce qui s'est produit en Russie. À l'aide de cet article, on peut voir clairement que le journal utilise ce témoignage afin de dénoncer la propagande et de faire valoir son point de vue.

---

<sup>22</sup> Camille L'Heureux, « Ce qui se passe en Espagne », *Le Droit*, 20 octobre 1937, p. 3.

<sup>23</sup> *Ibid.*

C'est au début de février 1938<sup>24</sup> que *Le Droit* annonce que le général Franco est officiellement dictateur en Espagne même si, dans les faits, il ne le deviendra que le 1<sup>er</sup> avril 1939. Le journal, qui avait toujours appuyé et défendu Franco, maintient son attitude et affirme que cette dictature est possiblement la meilleure chose pour l'Espagne et qu'elle n'est pas plus mauvaise que la démocratie ou la monarchie. Il assure ses lecteurs que, comme dictateur, Franco sera en mesure de protéger le catholicisme et de rapprocher l'Église catholique de l'État. Il apparaît clairement que le journal cherche à valoriser le concept du chef en faisant l'éloge de ses points forts.

À de nombreuses reprises, *Le Droit* publie des extraits de discours prononcés par le général Franco. Tous ces discours portent sur les trois mêmes thèmes : la place de la religion en Espagne, le communisme et la stabilité politique au pays. Afin de s'assurer de l'appui des catholiques, Franco proclame souvent qu'il veillera à ce que le catholicisme maintienne une place prédominante dans le pays. De plus, Franco affirme que l'Église catholique aura son entière liberté et ne sera pas sous le contrôle du gouvernement franquiste.

Franco affirme également, à plusieurs reprises, que ses succès durant la Guerre civile ont empêché l'implantation du communisme en Espagne de même que dans d'autres pays. Grâce à sa dictature, le communisme n'est plus une menace pour les pays de l'Occident. C'est pourquoi il croit qu'en participant à la lutte pour le pouvoir et en faisant la conquête d'une multitude de villes stratégiques, il a éliminé la menace du communisme. Finalement, grâce à la victoire contre les loyalistes, Franco souligne que l'ordre et la paix sont maintenant rétablis en Espagne. Il existe ainsi une certaine stabilité politique dans le pays, ce qui ne se serait jamais produit sans son implication.

Au début de l'année 1939, la grande majorité des éditoriaux portent sur la conquête des villes stratégiques par l'armée franquiste. À ce moment-là, Franco n'a pas tout à fait remporté la guerre civile puisqu'il lui reste à prendre les villes de Barcelone et de Madrid et la région de la Catalogne, trois endroits indispensables à sa victoire. Le 26 janvier 1939, Franco entre dans Barcelone et, quelques jours plus tard, soit le 10 février 1939, la Catalogne tombe aux mains des franquistes. Par contre, pour remporter la guerre civile et pour être le véritable maître de l'Espagne, Franco doit conquérir la ville de Madrid. Ce n'est que le 31 mars 1939 que ses troupes entrent dans la capitale. La guerre prend fin le 1<sup>er</sup> avril 1939 et le général Franco devient dictateur de l'Espagne.

Lorsque le journal parle de la conquête de Franco, il présente toujours les événements d'un point de vue positif. Pour *Le Droit*, l'avance de Franco en Espagne est indispensable, non seulement pour gagner la guerre civile,

---

<sup>24</sup> Léopold Richer, « La Dictature franquiste », *L'Action catholique*, cité dans *Le Droit*, 11 février 1938, p. 3.

mais aussi pour assurer l'avenir du pays. Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, le journal croit que Franco est le seul à pouvoir améliorer le sort de l'Espagne. Sans lui, l'Espagne n'a aucune chance de survivre. Cependant, nous devons nous rappeler que c'est la situation religieuse qui est la plus grande préoccupation du journal. En effet, il croit qu'une fois la guerre civile terminée, les catholiques espagnols n'auront plus de soucis puisque Franco rétablira l'ordre et la liberté religieuse au pays.

Jusqu'ici, nous n'avons pas traité de la participation de l'Allemagne et de l'Italie à la Guerre civile espagnole. Or, au cours de cette guerre, ces deux pays fascistes ont offert leur aide au général Franco. Dès novembre 1936, ils ont reconnu Franco comme chef et lui ont expédié des armes, de même que des forces militaires. Nous pourrions croire que les catholiques auraient été horrifiés par cette relation, étant donné que l'Allemagne nazie était relativement intolérante envers les catholiques et que l'Italie avait une alliance avec Hitler. Les catholiques espagnols ont fermé les yeux à ce sujet. En effet, ils ne se sont pas révoltés ou affolés, car, pour eux, cette relation n'était qu'une simple question militaire. Le fait que Franco se soit allié à l'Allemagne et à l'Italie était simplement un moyen de favoriser sa victoire. De plus, Franco a rassuré la population espagnole, de même que les pays voisins, à l'effet que l'Espagne demeurerait autonome face à l'Allemagne et à l'Italie. Il a dit avoir eu plusieurs longues conversations avec Hitler et ils ont tous les deux conclu que l'Allemagne ne souhaitait pas obtenir une partie du territoire espagnol et qu'aucune base militaire ne serait installée en Espagne<sup>25</sup>. Par ce discours, Franco cherche à rassurer la population espagnole que l'Allemagne et l'Italie n'auront pas leur mot à dire dans la gouvernance de l'Espagne.

En gagnant la guerre civile, Franco devient dictateur de l'Espagne. La Grande-Bretagne et la France reconnaissent le régime franquiste dès les premiers moments de son existence. Le Canada, quant à lui, ne se prononce pas toujours en faveur du régime. Il est donc important de comprendre que *Le Droit* ne véhicule pas l'opinion de tous les Canadiens français.

En conclusion, il est très clair que le journal a toujours perçu le général Franco comme un ardent défenseur du catholicisme contre le communisme. Le journal ne s'est jamais opposé à celui-ci, car Franco s'est toujours montré un bon croyant, ayant l'intérêt de l'Église catholique à cœur. En utilisant la religion, Franco a été capable de recevoir l'appui des Canadiens français de même que celui d'une foule de pays catholiques. Même en plein milieu des combats, les Canadiens français ont excusé le comportement de conquête de Franco en disant que c'était la seule façon d'éliminer la menace communiste au pays. Une fois Franco au pouvoir, *Le Droit* a appuyé cette dictature car il croyait que le bien-être des catholiques était maintenant assuré en Espagne.

---

<sup>25</sup> Charles Gautier, « L'Espagne chante sa délivrance », *Le Droit*, 29 mars 1939, p. 3.

En fait, *Le Droit* a vu cette guerre civile comme une guerre du catholicisme contre le communisme et il ne s'est jamais arrêté sur l'aspect négatif de la présence d'un dictateur, ce qui n'est pas, comme nous le verrons, l'attitude qu'il a entretenue à l'égard d'Hitler.

### **Attitude du *Droit* face à Hitler**

De 1933 et 1939, *Le Droit* suit de près ce qui se passe en Allemagne, comme nous pouvons le voir par le nombre très élevé d'éditoriaux qui portent sur l'Allemagne : 32 éditoriaux et 24 brèves. Notre analyse débute en 1933 lorsqu'Hitler devient chancelier. Nous pouvons donc croire qu'à ce moment, ce qui se passe en Allemagne intéresse fortement les pays du monde entier. Par contre, dans ce travail, nous nous limiterons à l'opinion du *Droit* au sujet du régime d'Hitler.

Au début, le journal ne semble pas manifester une grande inquiétude face au régime d'Hitler, même si ce dernier est maintenant chancelier et possède beaucoup plus de pouvoir qu'auparavant. Le journal est certain qu'il n'y a aucune chance qu'Hitler devienne un jour dictateur puisque l'Allemagne est dirigée par un gouvernement de coalition composé de groupes de droite, nazi et nationaliste. Donc, comme le pouvoir est partagé au pays, Hitler ne peut pas diriger le pays à sa façon.

Toutefois, le quotidien ne conserve pas cette attitude bien longtemps. En effet, dès le mois mars 1933, une grande majorité des pages de couverture du journal parlent ouvertement de la démocratie qui est en train de disparaître en Allemagne. On mentionne qu'Hitler deviendra possiblement dictateur très bientôt. On peut voir clairement que dès le début du régime hitlérien, les Canadiens français perçoivent Hitler comme une très grande menace, non seulement pour l'Allemagne mais pour toute l'Europe.

De plus, l'Allemagne n'ayant jamais voulu admettre sa responsabilité dans la Première Guerre mondiale, elle juge trop sévères certains articles du Traité de Versailles et refuse de les accepter. Entre autres choses, en juillet 1933<sup>26</sup>, l'un des articles repris dans *Le Droit* annonce qu'Hitler a réinstauré le service militaire obligatoire au pays, même si ceci va à l'encontre des articles 173 et 178 du traité.

Dans le même ordre d'idées, le 14 octobre 1933 est significatif dans l'histoire de l'Allemagne hitlérienne. À cette date, l'Allemagne se retire, comme le font d'autres pays, de la Société des Nations (SDN) et de la Conférence du désarmement, ce qui provoque une réaction d'étonnement dans les pays européens, de même que dans le monde entier. On croyait que l'Allemagne ne représentait pas une menace tant qu'elle faisait partie de cette société, car elle devait respecter certains règlements mis en place par la SDN. Le fait de

---

<sup>26</sup> « L'Allemagne désarmée », *Journal des Débats* cité dans *Le Droit*, 4 juillet 1933, p. 3.

ne plus en faire partie laisse croire qu'Hitler allait s'isoler afin d'être capable de se réarmer plus efficacement et plus rapidement. À partir de ce moment, *Le Droit* ne croit plus à la sincérité d'Hitler et sait que ce dernier cherche à remilitariser son pays afin de déclencher éventuellement une guerre. On appuie cette affirmation en disant que l'Allemagne doit être en train de planifier une guerre, car sinon, pourquoi souhaiterait-elle se réarmer<sup>27</sup>?

Le 12 novembre 1933, un plébiscite a lieu en Allemagne par lequel 93 % de la population vote en faveur d'Hitler. Une fois élu chef, Hitler demande à ce que le Traité de Versailles soit révisé, à ce que les frontières soient agrandies et à ce que certaines colonies perdues à la suite de la Première Guerre mondiale soient retournées à l'Allemagne. Les journaux sont unanimes : l'Allemagne est maintenant sous le contrôle absolu d'Hitler. Parallèlement, selon *Le Droit*, ces élections n'ont pas été tout à fait honnêtes. À l'aide de son talent d'orateur, le Führer a réussi à convaincre la masse qu'il était le candidat parfait pour diriger le pays. La population lui a donné son vote, n'ayant pas vraiment d'autres choix.

L'un des articles les plus significatifs du Traité de Versailles était la démilitarisation de la Rhénanie, région riche de l'ouest de l'Allemagne. C'est la raison pour laquelle les journaux critiquent ouvertement Hitler dès qu'il recommence à stationner des soldats dans cette zone neutre. De ce fait, dès février 1936, on estime qu'environ 250 000 soldats ont été mobilisés en Rhénanie. Ceci constitue un grave danger pour la Belgique, pays voisin, puisque l'Allemagne peut, à tout moment, décider de l'envahir. La Belgique doit alors renforcer sa frontière afin de se protéger contre une attaque éventuelle.

Dans ces circonstances, ce qui surprend, c'est que *Le Droit* n'ait pas fait part des mêmes inquiétudes que les pays européens face à la remilitarisation de cette zone neutre. En outre, un éditorial du *Droit* du 10 mars 1936<sup>28</sup> affirme que l'Allemagne souhaite à tout prix retrouver sa souveraineté et son indépendance, mais que cela était impossible en tant que membre de la Société des Nations. Donc, il était inévitable que l'Allemagne souhaite se retirer de la SDN. En ce qui a trait à la remilitarisation, le journal pense que l'Allemagne cherche simplement à contredire le Traité de Versailles et qu'Hitler ne planifie pas réellement l'invasion de la Belgique.

Toutefois, l'un des aspects du régime du Führer qui retient considérablement l'attention du *Droit* est l'abolition de la liberté de la presse qui se produit à la fin de septembre et au début d'octobre 1933. Hitler met en place une loi qui fait en sorte que les journalistes allemands deviennent des fonctionnaires. Par conséquent, leurs idées et leurs opinions sont maintenant

<sup>27</sup> « Hitler franchit le Rubicon », *Le Courrier des E-U*, cité dans *Le Droit*, 26 octobre 1933, p. 3.

<sup>28</sup> Charles Gautier, « Vers la guerre ou vers la paix? », *Le Droit*, 10 mars 1936, p. 3.



réglementées par le Reichstag. Les journalistes n'ont ainsi aucune liberté d'opinion et ils sont obligés de valoriser l'armée et la fierté nationale du pays. De plus, tous les journaux étrangers sont strictement interdits à l'intérieur des frontières du pays. Le journal *Le Droit* conclut qu'il n'existe plus de liberté d'opinion, que la situation en Allemagne est en train de devenir de plus en plus dangereuse et qu'Hitler semble prendre beaucoup plus de place dans le pays.

La situation des catholiques en Allemagne constitue évidemment l'une des plus grandes préoccupations du journal. Pour ce qui est de la démographie, les catholiques y sont minoritaires; ils ne comptent que pour 32 % de la population. Par contre, ils représentent un groupe très actif parmi la population allemande, si bien qu'avant l'adoption de mesures hostiles envers les catholiques, il y avait 20 000 prêtres et 100 000 religieux catholiques dans le pays en plus d'un parti politique de centre catholique — le *Zentrum*. Malheureusement, à partir de 1935, le régime hitlérien s'attaque aux cultes religieux, notamment aux catholiques et aux protestants. Dès les premières attaques contre les catholiques, *Le Droit* dénonce ouvertement le néopaganisme qui semble vouloir se répandre en Allemagne. En effet, Hitler commence à condamner à mort un grand nombre de religieux, de religieuses et de prêtres catholiques. Il interdit aussi la formation d'organismes comme les scouts catholiques, car ces derniers constituent un groupe qui pratique l'activité physique. Or, pour Hitler, l'activité physique est réservée aux jeunes hitlériennes<sup>29</sup>. Les journaux hitlériens, qui répliquent sans cesse aux dénonciations des journaux étrangers, affirment que les catholiques possédaient « des esprits international et antipatriote qui ne se gênent pas de priver le peuple allemand de ses dernières ressources au profit du pouvoir clérical<sup>30</sup> ».

Jusqu'alors, Hitler n'a pas officiellement annoncé de mesures contre les groupes religieux, même si ceci ne l'empêche pas d'attaquer les catholiques. Toutefois, le 14 août 1935, Joseph Goebbels, ministre de la propagande nazie, déclare ouvertement la persécution<sup>31</sup> des catholiques, en plus de celle des juifs et des anciens combattants. Dans son discours, il affirme que l'histoire de la persécution des catholiques avait été exagérée, mais qu'à partir de ce jour-là, elle serait chose vraie<sup>32</sup>.

<sup>29</sup> « Contre la jeunesse catholique », *Le Droit*, 26 juin 1935, p. 3.

<sup>30</sup> « L'Église en Allemagne », *Le Droit*, 22 juillet 1935, p. 3.

<sup>31</sup> Il est important de noter que *Le Droit* utilise le terme « persécution » en ce qui a trait au traitement des catholiques en Allemagne. Nous prenons en considération que ce terme peut être un peu trop fort puisque les catholiques, contrairement aux juifs, n'ont pas vraiment été victimes de persécutions.

<sup>32</sup> « La Persécution en Allemagne », *L'Illustration*, cité dans *Le Droit*, 15 août 1935, p. 3.

En 1936, *Le Droit* prête considérablement moins d'attention à la situation en Allemagne. Ceci peut s'expliquer par le fait que la Guerre civile en Espagne vient tout juste de se déclencher. Ceci nous laisse croire que le journal s'intéresse un peu plus à ce qui se déroule dans le sud-ouest de l'Europe qu'à ce qui se passe en Allemagne. Néanmoins, le journal accorde quand même une certaine attention au régime hitlérien et met l'accent sur la situation des catholiques dans le pays. Nous savons que les Canadiens français se préoccupent des catholiques allemands car, pour eux, l'Église catholique forme une grande famille. Il est évident que le journal se positionne contre le régime d'Hitler qui est strictement opposé à la religion. Le journal qualifie Hitler de dictateur, car ce dernier ne possède aucune des caractéristiques recherchées chez un chef. Il est contre l'aspect religieux et dénonce l'éducation religieuse. Nous pouvons croire que ces facteurs ont fait en sorte que *Le Droit* n'a pas appuyé Hitler.

Selon nos conclusions précédentes, nous avons vu que, dans son analyse de la situation espagnole, *Le Droit* accorde une grande importance à la peur du communisme. Toutefois, dans le cas de l'Allemagne, le fait qu'Hitler se soit toujours strictement opposé au communisme n'améliore pas l'opinion du journal face au régime hitlérien. Le 25 novembre 1936, l'Allemagne et le Japon signent un traité anticommuniste par lequel les deux pays s'engagent à combattre le *Komintern*, organe communiste de l'Union soviétique. Selon l'Allemagne, le communisme est l'un des plus grands ennemis à l'échelle mondiale. Par contre, *Le Droit* ne glorifie pas l'Allemagne pour la signature de ce traité et Charles Gautier affirme que cette attitude anticommuniste n'empêche pas que le nazisme soit basé sur des valeurs antichrétiennes.

Dans une telle situation, la lutte contre le catholicisme ne s'est jamais autant manifestée que lorsqu'Hitler a empêché la diffusion du message de Noël du pape Pie XI sur les ondes des stations de radio allemandes, message annuel diffusé dans tous les pays du monde. Le pape réplique en dénonçant la dictature d'Hitler et en disant qu'il tente d'éliminer les droits des catholiques. Pour les Canadiens français, Hitler est en train d'organiser une guerre contre la religion. Afin d'assurer l'abolition de la religion, l'Allemagne cherche à abolir les écoles confessionnelles, même si ceci va à l'encontre du Concordat<sup>33</sup>. Hitler oblige les enfants à se joindre aux phalanges hitlériennes afin d'assurer la propagande d'idéologies païennes et non catholiques. *Le Droit* souligne qu'Hitler ne reconnaît plus le droit des parents sur l'éducation de leurs enfants

---

<sup>33</sup> Le Concordat a été signé le 20 juillet 1933 entre le Saint-Siège et le Reich allemand, représenté par Hitler. Pour le Saint-Siège, le Concordat avait comme but de préserver les droits de l'Église catholique en Allemagne. Par contre, le Reich n'a jamais vraiment respecté les accords du Concordat. À la fin du mois de juin, lors de la Nuit des longs couteaux, les dirigeants des mouvements de jeunesse catholique sont exécutés par les SS. À partir du mois d'octobre, les nazis persécutent le clergé.

et, par conséquent, il encourage les parents à se rebeller contre ce nouveau système scolaire et à lui résister puisque, sous les règlements du Concordat, les catholiques possèdent la liberté de pensée.

*Le Droit* consacre le début de l'année 1937 à des articles qui dénoncent avec une grande force la persécution scolaire catholique qui anime l'Allemagne. Cette nouvelle loi, qui place l'enfant sous la tutelle complète du Reich, constitue la loi allemande la plus extrême jusque-là. Le journal souligne que cette loi représente une très grande menace pour les catholiques, qui doivent s'allier pour y résister sans quoi le catholicisme risque de perdre son statut dans le pays. Afin de renforcer cette déclaration, le journal cite à plusieurs reprises le pape, qui dénonce avec une grande force l'oppression religieuse qui résulte d'une désobéissance au Concordat. L'Allemagne souhaitant la déchristianisation du pays, la situation des catholiques allemands devient insupportable. Afin d'accélérer ce processus, l'Allemagne cherche à imposer la laïcisation des écoles et, ce faisant, espère imposer une religion d'État. On soupçonne que les nazis aboliront bientôt le Concordat et que ceci ébranlera l'opinion des pays étrangers. Lorsque ceci se produira, tous les pays connaîtront la vraie nature du régime hitlérien<sup>34</sup>.

Vers 1938, la politique extérieure de l'Allemagne commence à peser lourdement dans les articles du journal. On s'inquiète de plus en plus des intentions expansionnistes d'Hitler. Le 10 avril 1938, Hitler organise un plébiscite qui, avec 99,75 % des voix, permet le rattachement de l'Autriche au Reich. Suite à cet événement, *Le Droit* est de plus en plus inquiet face aux politiques allemandes. Selon lui, l'Autriche constitue un endroit favorable aux catholiques. Une fois l'Autriche absorbée par l'Allemagne, les catholiques risquent d'être de plus en plus menacés. Quant aux catholiques autrichiens, ils savent que l'Église catholique subira le même sort qu'en Allemagne, où la presse catholique avait été interdite et les écoles catholiques fermées.

Par ailleurs, la situation des minorités en Tchécoslovaquie semble alarmer le journal. Le 27 septembre 1938, Hitler envoie un ultimatum à la ville de Prague en réclamant l'annexion des provinces germanophones. C'est à ce moment précis que tous les journaux du monde, y compris *Le Droit*, réalisent qu'Hitler est loin de vouloir mettre fin à son plan annexionniste. Les tensions sont très élevées en Europe alors qu'Hitler affirme que s'il n'obtient pas la région des Sudètes, il aura recours aux forces militaires. Selon le journal, la question des Sudètes constitue un grave problème, non seulement politique, mais aussi religieux. L'Autriche compte de nombreux catholiques et, tout comme en Allemagne, le catholicisme risque d'être affecté. Les Sudètes demandent donc qu'Hitler leur accorde un plébiscite afin qu'ils puissent eux-mêmes décider de leur sort. À ce sujet, *Le Droit* affirme que le Canada doit

<sup>34</sup> Charles Gautier, « Le Souverain Pontife et l'Allemagne », *Le Droit*, 23 mars 1937, p. 3.

être vigilant quant aux intentions d'Hitler. Si ce dernier tolère un plébiscite, ce n'est que pour minimiser la tension qui est présente à travers l'Europe. Les Canadiens français ne doivent pas faire confiance à Hitler, même s'il dit qu'il arrêtera ses conquêtes après avoir obtenu la région de la Sudète. Son but ultime demeure l'hégémonie allemande en Europe<sup>35</sup>.

Jusque-là, *Le Droit* n'avait accordé que très peu d'attention à la question de l'antisémitisme. À vrai dire, ce n'est qu'à la fin de 1938 que le journal y consacre son tout premier éditorial. Cet intérêt s'explique par le fait que le catholicisme de l'époque est quelque peu antisémite. Pour le journal, les juifs ne sont pas tolérés en Allemagne; ils sont victimes d'une grande haine et de cruauté. De fait, « on ne peut pas s'empêcher de condamner [l'antisémitisme] au point de vue chrétien et même au seul point de vue humain<sup>36</sup> ». Pour un bon chrétien, la persécution des juifs ne doit pas être tolérée. Par conséquent, l'Église catholique doit faire cesser ce comportement. Elle condamne ainsi l'action d'Hitler face aux juifs.

Au cours de 1939, la tension demeure très élevée en Europe. Les pays européens s'inquiètent toujours d'une invasion d'Hitler qui chercherait à imposer son régime sur un plus grand territoire. La menace de la guerre devient de plus en plus réelle. *Le Droit* rédige plusieurs articles qui constatent qu'Hitler commence à s'imposer de plus en plus en Europe et il est certain que le Führer n'est pas prêt à cesser ses invasions dans un avenir rapproché.

Hitler envahit la Pologne le 1<sup>er</sup> septembre 1939; la Grande-Bretagne, l'Australie et la France déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre. Après cette date, les événements s'enchaînent rapidement et plusieurs pays du monde, dont la grande majorité des pays européens, sont impliqués dans ce conflit. *Le Droit* accorde une grande attention aux autres événements sur le front européen, avant même que le Canada n'entre lui-même en guerre, le 9 septembre 1939, soit une semaine après la Grande-Bretagne.

En conclusion, nous pouvons le voir, il est possible d'affirmer que *Le Droit* a eu une attitude très critique face au régime d'Hitler. Dès le tout début de l'administration hitlérienne, le journal se prononce contre les politiques allemandes. Il dépeint Hitler comme un ennemi de l'Église catholique, comme un homme qui cherche à éliminer le catholicisme en Allemagne. C'est la raison pour laquelle *Le Droit* publie des éditoriaux afin de dénoncer très sévèrement la dictature d'Hitler. Contrairement à la dictature de Franco en Espagne, qui, selon le journal, permet de ramener la stabilité et l'ordre au pays, la dictature d'Hitler fait de l'Allemagne un pays bouleversé, même s'il est anticommuniste. Pour ce pays, la réponse ne repose pas dans une dictature.

<sup>35</sup> « La Situation en Europe », *Le Droit*, 14 septembre 1938, p. 3.

<sup>36</sup> Charles Gautier, « L'Antisémitisme », *Le Droit*, 16 novembre 1938, p. 3.

Ceci nous laisse croire que le journal avait adopté cette attitude parce qu'Hitler n'est pas un chef pour qui la religion a de l'importance et qu'il souhaite plutôt abolir tout aspect religieux en Allemagne.

## Conclusion

Après avoir fait une analyse détaillée de la page éditoriale du *Droit* de 1933 à 1939, nous constatons que le journal a eu deux approches complètement différentes face à la dictature de Franco et à celle d'Hitler. En premier lieu, le journal a toujours appuyé le rôle du général Franco dans la Guerre d'Espagne. Franco était celui qui allait assurer le maintien du catholicisme en Espagne. Sans lui, la religion risquait fort bien de disparaître. De plus, le conflit était entre la religion et le communisme. Le journal ne mentionne jamais que Franco tentait possiblement d'accéder au pouvoir par l'entremise de la religion. Donc, nous pouvons croire que *Le Droit* utilise les éditoriaux et les brèves afin de transmettre aux Canadiens français l'idée que Franco n'est pas un ennemi, mais un ardent défenseur du catholicisme. Sans sa participation dans de la Guerre civile et au gouvernement, l'aspect religieux allait disparaître à tout jamais en Espagne.

À l'inverse, *Le Droit* a toujours été très critique envers le régime d'Hitler. De 1933 à 1939, le journal ne prend jamais position par rapport à ce dernier. Dès le début, il est évident que le journal perçoit Hitler comme l'ennemi de la religion catholique. *Le Droit* demeure très critique face au régime et aux politiques de ce dernier. À l'aide de nombreux éditoriaux et de brèves consacrés au traitement de la situation allemande, le journal cherche à convaincre les Canadiens français qu'Hitler recherche simplement la prise du pouvoir en Allemagne afin d'imposer sa dictature. *Le Droit* dénonce ouvertement les politiques d'Hitler et ne se gêne jamais pour exprimer son opinion. Ceci nous laisse croire que le journal s'est toujours opposé au dictateur en raison de sa grande intolérance envers le christianisme.

Il est très clair que *Le Droit* avait une prédisposition à appuyer un chef qui valorisait l'Église catholique et qui souhaitait renforcer l'aspect religieux dans son pays. Le journal ne souhaitait pas voir une dictature en Allemagne qui ne tienne pas compte de l'aspect religieux. Pour *Le Droit*, le catholicisme revêt la plus grande importance. En effet, le journal semble ignorer les aspects négatifs des chefs tant et aussi longtemps qu'ils favorisent la religion catholique.

## Références

- BALTHAZAR, Louis (1986). *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 212 p.
- BÉLANGER, André-J. (1974). *L'apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 392 p.

- BIGGARDPEK, Mary (1975). *Red Moon Over Spain: Canadian Reaction to the Spanish Civil War, 1936-1939*, Toronto, University of Toronto Press, 157 p.
- BIGGARDPEK, Mary (1988). *Red Moon Over Spain: Canadian Media Reaction to the Spanish Civil War, 1936-1939*, Ottawa, Steel Rail Publishing, 105 p.
- BOCK, Michel (2004). *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Éditions Hurtubise, 452 p.
- DESY, Carolyne (1999). *Discours hégémonique et contre-discours sur la Guerre d'Espagne dans le Québec des années trente*, Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 229 p.
- GAREAU, Paul M. (1992). *L'attitude des nationalistes traditionnels du Devoir face aux fascismes européens et américains (1929-1940)*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 229 p.
- GAUDREAU, Guy et Micheline TREMBLAY (2003). « Harry Bernard, journaliste au Droit, 1919-1923 », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 28, p. 51-77.
- GROULX, Lionel (1943). *Pourquoi nous sommes divisés*, Montréal, Éditions de L'Action nationale, 42 p.
- GROULX, Lionel (1970-1974). *Mes Mémoires*, 4 volumes, Montréal, Fides.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD (1986). *Histoire du Québec contemporain*, Tome 2 : *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- MILZA, Pierre (1985). *Les Fascismes*, Paris, Imprimerie Nationale, 504 p.
- PAXTON, Robert O. (2004). *Le Fascisme en Action*, Paris, Éditions du Seuil, 435 p.
- POMEYROLS, Catherine (2005). « Le Devoir et la Guerre d'Espagne : les usages de la référence française », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, n° 3 (hiver), p. 346-387.
- SARRA-BOURNET, Michel (2001) (dir.). *Les Nationalismes au Québec du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- TROFIMENKOFF, Susan Mann (1986). *Visions nationales : une histoire du Québec*, Québec, Éditions du Trécaré, 445 p.
- TROFIMENKOFF, Susan Mann (1975). *French Canadian Nationalism in the Twenties*, Toronto, University of Toronto Press.
- TROFIMENKOFF, Susan Mann (1973). *Action française : French Canadian Nationalism in the Twenties*. Abbé Groulx: Variations on a Nationalist Theme, Toronto, Copp Clark Publishing, 256 p.